

INGENIUM - MUSÉES DES SCIENCES ET DE
L'INNOVATION DU CANADA

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL
(NON VÉRIFIÉ)

POUR LE TRIMESTRE AYANT PRIS FIN
LE 30 SEPTEMBRE 2019

Rapport de gestion

30 septembre 2019

La présente section du rapport financier trimestriel présente le compte rendu de la direction concernant le rendement financier de la Société au cours du deuxième trimestre ayant pris fin le 30 septembre 2019. Veuillez la lire parallèlement aux états financiers trimestriels d'Ingenium, présentés à la section suivante.

BILAN FINANCIER

Voici un résumé des activités financières pour le deuxième trimestre de 2019-2020 :

Survol

Le **Musée des sciences et de la technologie du Canada (MSTC)** a ajouté une exposition itinérante internationale sur Léonard de Vinci à ses expositions permanentes. *Leonardo da Vinci : 500 ans de génie* a été inaugurée le 2 mai dernier dans le Hall d'exposition spécial. L'exposition était présentée pour une période de quatre mois.

Au cours du deuxième trimestre, le Musée a continué à présenter sa série de conférences très prisée, *Curiosité en scène*, qui s'adresse aux visiteurs qui sont curieux de découvrir les tenants et les aboutissants d'un travail dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques. Parmi les sujets couverts au cours du trimestre, notons l'utilisation des rayons X, les essais de casques et la science de la natation.

Le mois de juillet a été exceptionnel pour le **Musée de l'aviation et de l'espace du Canada (MAEC)** et ses visiteurs. En effet, il a proposé pour la fête du Canada l'une des plus longues listes d'activités depuis de nombreuses années. En collaboration avec plus de vingt organisations partenaires, y compris NAV CANADA, le commanditaire présentateur, le Musée a offert des démonstrations de vols de drones et de parachutisme ainsi que des défilés aériens. Les visiteurs ont eu droit à une présentation exceptionnelle : la toute première présentation publique du véhicule d'essai delta (VED) qui a été repêché au fond du lac Ontario en 2018. Le VED servait à tester les fonctions de vol lors du développement du modèle Avro Arrow dans les années 1950.

Également en juillet, le MAEC a reçu la certification en matière d'accessibilité dans le cadre du Programme d'agrément et de certification en matière d'accessibilité de la Fondation Rick Hansen. Cette certification reconnaît que le Musée a intégré l'accessibilité à de nombreux aspects de sa conception et de ses activités, y compris ses voies de circulation internes et ses espaces d'exposition conçus pour être accessibles, sa signalisation et son aire de stationnement accessible. Le MAEC est le deuxième établissement d'Ingenium à obtenir la certification, le MSTC a reçu la certification or lors de sa réouverture en novembre 2017.

Inaugurée au **Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada** à la fin avril, l'exposition itinérante *Manger demain : L'avenir de notre assiette* s'est poursuivie au deuxième trimestre, jusqu'à sa fermeture le 2 septembre. Par une série d'installations portant à la réflexion, l'exposition invitait les visiteurs à réfléchir sur notre alimentation de demain.

L'exposition itinérante internationale *Bike It* s'est ouverte à la Cité des sciences (Città della Scienza) de Naples, en Italie, le 24 septembre dernier, où elle sera présentée jusqu'en 2020. *Bike It* est un projet conjoint mené par Ingenium, la Città della Scienza, le Bloomfield Science Museum de Jérusalem, en Israël et l'Universum Bremen, en Allemagne. Onze autres expositions itinérantes ont été accueillies dans des sites à l'échelle du Canada.

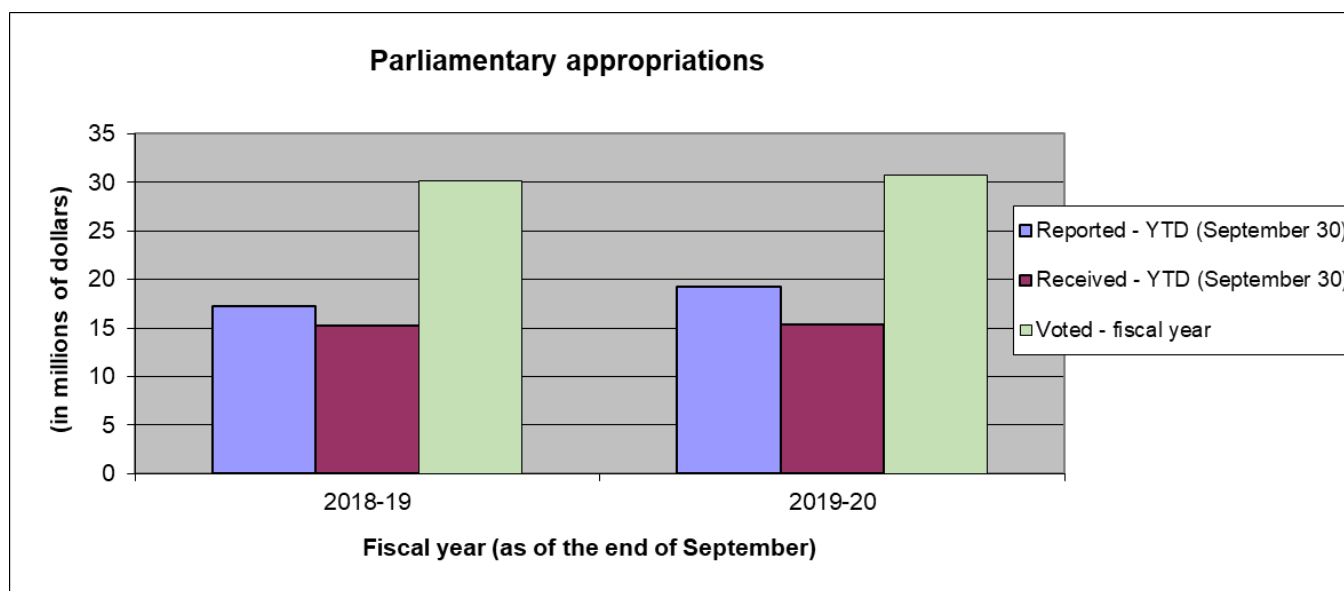
Ce trimestre, le nouveau Centre Ingenium a reçu plus le grand nombre d'artefacts des entrepôts avoisinants. Les employés ont également commencé à s'installer dans le Centre; les quelques derniers employés déménageront au début du trimestre prochain.

Rapport de gestion

30 septembre 2019

Crédits parlementaires

Le total des crédits parlementaires, d'une somme de 19,3 M\$ pour le deuxième trimestre de 2019-2020 (17,2 M\$ en 2018-2019), est reporté dans les états de la Société selon la comptabilité d'exercice. Pour l'exercice financier 2019-20, le total des crédits parlementaires approuvés est de 30,8 millions de dollars (30,2 millions de dollars en 2018-19).



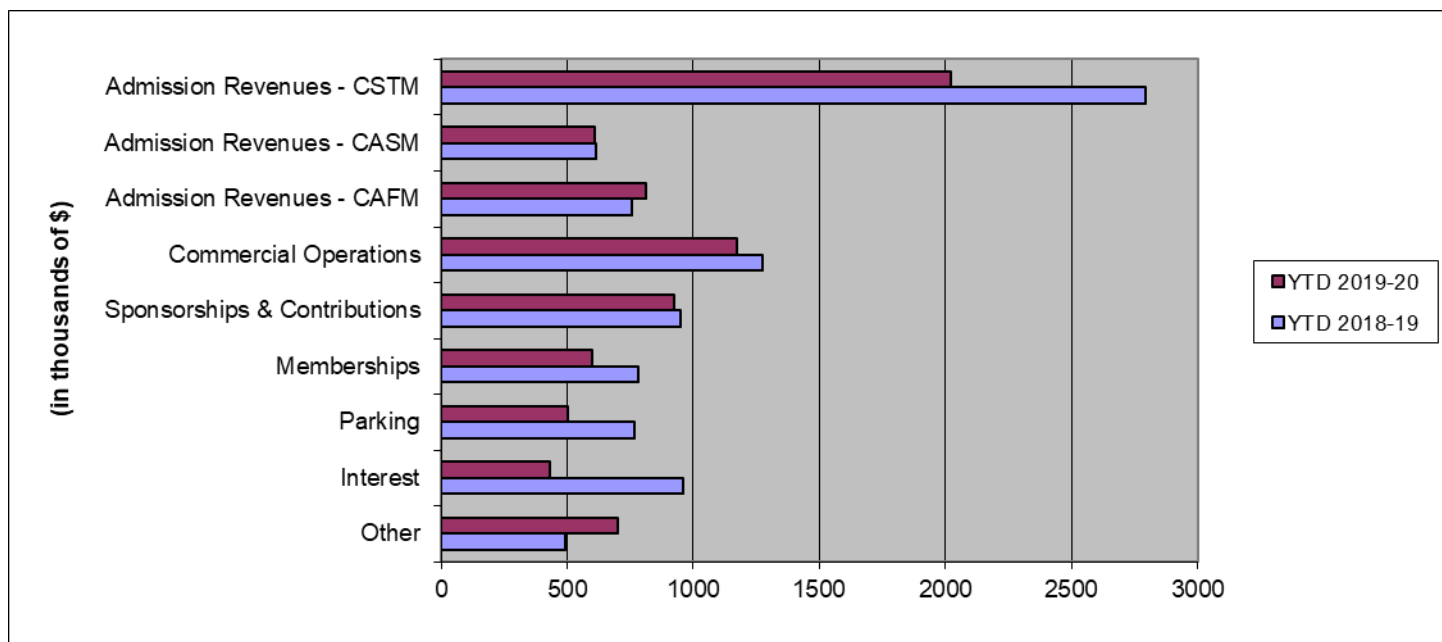
Produits d'exploitation

La génération de revenus reste une priorité pour la Société, et ce, dans le but de contrer la montée des coûts d'exploitation. À la fin de juin 2019, les revenus étaient 1,6 million de dollars inférieurs à ceux des deux premiers trimestres de 2019-2020. La diminution des revenus peut s'expliquer par l'effet relativement majeur qu'a joué la réouverture du Musée des sciences et de la technologie du Canada en 2018-2019 sur les droits d'entrée, les revenus tirés du stationnement, les abonnements et les ventes en boutique. Bien que les revenus soient supérieurs à ceux qui étaient enregistrés avant la fermeture du Musée, l'effet positif de la réouverture sur les revenus diminue au fil du temps.

La baisse des revenus peut également être attribuable aux revenus d'intérêts tirés des placement plus faibles qui ont été enregistrés durant les deux premiers trimestres de 2019-2020, puisque les fonds servent à achever la construction du Centre de conservation des collections et à déplacer les artefacts dans le nouveau bâtiment.

Rapport de gestion

30 septembre 2019



Dépenses d'exploitation

Les dépenses totales de la Société ont atteint 28,0 millions de dollars durant les deux premiers trimestres de 2019-2020 (contre 26,2 millions de dollars en 2018-2019); la majorité des fonds ayant servi aux expositions, aux programmes et au rayonnement ainsi qu'aux musées et aux immeubles abritant la collection, soit 11,1 millions de dollars (contre 10,5 millions de dollars en 2018-2019) et 9,3 millions de dollars (contre 8,4 millions de dollars en 2018-2019), respectivement. Des dépenses relativement importantes ont été nécessaires pendant l'exercice pour aménager le nouveau Centre de conservation des collections (services publics, ameublement et aménagements).

Dépenses en capital

Pour les deux premiers trimestres de 2019-2020, la Société a fait un investissement en immobilisations totalisant 11,8 M\$ (37,0 M\$ en 2018-2019). La plupart de ces investissements sont relatifs au projet de modernisation du Centre de conservation des collections actuellement en cours.

Rapport de gestion

30 septembre 2019

ANALYSE DU RISQUE

Dans son plan d'entreprise de 2019-2020, les trois principaux risques cernés, qui présentaient les plus sérieuses conséquences et la plus grande probabilité de se produire pour la Société, étaient les suivants : les dépassements de coûts d'un important projet d'immobilisations; le danger pour la collection nationale en entreposage en raison de l'état inadéquat du lieu d'entreposage; l'écart croissant entre les coûts d'exploitation et les recettes; la capacité limitée d'investir dans de nouveaux programmes et de nouvelles expositions.

En mars 2016, le budget fédéral prévoyait un financement de 156,4 millions de dollars pour permettre à la Société de construire un nouveau bâtiment afin d'entreposer ses collections, ainsi que des fonds totalisant 12,624 millions de dollars pour la mise en œuvre sur cinq ans des autres projets d'immobilisations reportés (2016-2017 à 2020-2021).

Le Centre de conservation des collections, qui doit recevoir la collection nationale sur les sciences et la technologie, les laboratoires de conservation et les bureaux administratifs, devrait être prêt en juin 2019. Au 30 septembre 2019, le grand projet d'immobilisations respectait le budget, bien que des caractéristiques et fonctions importantes du bâtiment ont dû être remises à plus tard. Le budget du projet comprend un montant de 15 % pour imprévus. La Société a fait appel à une équipe de projet hautement qualifiée pour mettre en œuvre le projet, et en a renforcé la surveillance par l'équipe de la direction et le conseil d'administration.

D'ici la fin de la construction du Centre de conservation des collections, la collection nationale sur les sciences et la technologie est toujours exposée à des risques dans les locaux loués où elle est actuellement entreposée. Les fonds de restructuration du capital du budget 2016 ont servi à faire des réparations aux systèmes et aux toits du bâtiment, tandis que les efforts de rationalisation accélérée de la collection, d'identification des dangers et de préparation des artefacts sont en cours afin de réduire la surcapacité et de préparer un déménagement sûr et efficace.

La situation financière de la Société continue d'être une préoccupation principale en raison de la hausse des coûts d'exploitation des installations. L'écart toujours grandissant entre les coûts d'exploitation liés à la réalisation de son mandat et les fonds disponibles est essentiellement la conséquence du financement qui n'est pas rajusté à l'inflation ni à la croissance du portefeuille des immobilisations.

Pour réduire les pressions qui se rapportent aux coûts d'exploitation, la Société adopte de bonnes pratiques de gestion financière fondée sur le rendement du capital investi et les analyses de l'optimisation des ressources, prend des mesures de réduction et de compression des coûts, diversifie ses revenus et sollicite des commandites et des contributions. Elle fait aussi appel à des ressources externes pour établir des relations professionnelles et financières aux fins d'exécution des programmes. Elle a considérablement augmenté ses revenus d'exploitation grâce à la réouverture du Musée des sciences et de la technologie. Le nouveau Centre de conservation des collections permettra d'éliminer les coûts de location. Le montant ainsi récupéré sera réinvesti dans l'exploitation et l'entretien du bâtiment.

États financiers

Rapport Financier Trimestriel (non vérifié)

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

Pour assumer cette responsabilité, la direction a établi et maintient des registres et documents comptables, des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments ont pour but d'établir avec une assurance raisonnable que l'information financière fournie est fiable, que les biens sont protégés et contrôlés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements ainsi qu'à la *Loi sur les musées* et aux règlements administratifs de la Société.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Christina Tessier
Le présidente-directrice générale

Fern Proulx
Le chef de l'exploitation

Le 27 novembre 2019

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non vérifié)

Au 30 septembre

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 septembre 2019	31 mars 2019
ACTIF		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	40 147	49 196
Créances		
Ministères	1 874	3 767
Clients	396	418
Stocks	482	551
Frais payés d'avance	527	945
	<u>43 426</u>	<u>54 877</u>
Collection (note 3)	1	1
Immobilisations	262 521	254 642
	<u>305 948</u>	<u>309 520</u>
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Ministères	32 818	17 683
Tranche à court terme des avantages sociaux futurs	331	447
Apports reportés et produit reporté	22 979	32 259
	<u>39 719</u>	<u>50 389</u>
Avantages sociaux futurs	324	292
Avance à long terme (note 4)	4 208	4 208
Apports reportés liés aux immobilisations	249 119	241 188
	<u>293 370</u>	<u>296 077</u>
ACTIF NET		
Non affecté	2 476	3 341
Investissement en immobilisations	10 578	10 102
	<u>12 578</u>	<u>13 443</u>
	<u>305 948</u>	<u>309 520</u>

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES RÉSULTATS (non vérifié)

Pour le trimestre terminé le 30 septembre

<i>(en milliers de dollars)</i>	T2		T2		ACJ		ACJ	
	2019		2018		2019		2018	
PRODUITS								
Exploitation (Tableau 1)	3 675	\$	4 591	\$	6 429	\$	7 478	\$
Contributions (Tableau 1)	440		576		925		949	
Intérêts	195		457		433		962	
Total des produits	4 310	\$	5 624	\$	7 787	\$	9 389	\$
CHARGES (Tableau 2)								
Recherche et préservation du patrimoine	1 712		1 467		3 345		2 743	
Expositions, programmes et sensibilisation	5 551		5 118		11 072		10 490	
Services internes	2 156		2 444		4 227		4 534	
Bâtiments du musée et de la collection	4 329		4 313		9 311		8 420	
Total des charges	13 748		13 342		27 955		26 187	
Déficit avant les crédits parlementaires	(9 439)		(7 718)		(20 169)		(16 798)	
Crédits parlementaires (note 5)	8 471		7 936		19 303		17 198	
Bénéfice (perte) net de la période	(967)	\$	218	\$	(865)	\$	400	\$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET (non vérifié)

Pour le trimestre terminé le 30 septembre

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 septembre 2019	31 mars 2019
Investissement en immobilisations au début de la période	10 102 \$	10 102 \$
Investissement en immobilisations au cours de la période	-	-
Investissement en immobilisations à la fin de la période	10 102	10 102
Bénéfice non affecté au début de la période	3 341	3 172
Bénéfice (perte) net de la période	(865)	227
Bénéfice non affecté à la fin de la période	2 476	3 341
ACTIF NET À LA FIN DE LA PÉRIODE	12 578 \$	13 443 \$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (non vérifié)

Pour le trimestre terminé le 30 septembre

<i>(en milliers de dollars)</i>	T2 2019	T2 2018	ACJ 2019	ACJ 2018
Activités de fonctionnement :				
Encaissements (clients et donateurs)	3 133 \$	4 209 \$	7 924 \$	8 879 \$
Crédits parlementaires reçus pour les dépenses d'exploitation	9 333	6 158	17 086	13 709
Décaissements (fournisseurs)	(7 972)	(5 078)	(12 063)	(12 041)
Décaissements (salaires et avantage sociaux)	(6 267)	(6 265)	(12 431)	(13 149)
Sommes reçues de la fondation	-	111	0	156
Intérêts reçus	195	474	524	1011
Total des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(1 578)	(391)	1 040	(682)
Activités d'investissement en immobilisations :				
Décaissements relatifs à l'acquisition d'immobilisations	(4 417)	(14 257)	(11 870)	(37 009)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(4 417)	(14 257)	(11 870)	(37 009)
Activités de financement :				
Commandites reçues pour l'acquisition d'immobilisations	-	229	0	535
Crédits parlementaires reçus pour l'acquisition d'immobilisations	1 763	1 510	1 781	1 565
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	1 763	1 739	1 781	2 100
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(4 232)	(12 909)	(9 049)	(35 591)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	44 379	104 312	49 196	126 994
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	40 147 \$	91 403 \$	40 147 \$	91 403 \$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 septembre 2019

Les états financiers trimestriels d'INGENIUM - musées des sciences et de l'innovation du Canada doivent être lus de concert avec les états financiers annuels vérifiés les plus récents ainsi qu'avec le compte rendu faisant partie du rapport financier trimestriel.

1. Pouvoirs, mission et activités

Le Musée national des sciences et de la technologie a été constitué le 1^{er} juillet 1990 en vertu de la *Loi sur les musées*, et est une société d'État mentionnée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujéti à l'impôt sur les bénéfices en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Tel que le mentionne la *Loi sur les musées*, la Société a pour mission de promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques principalement axée sur le Canada, et par la présentation des procédés et productions de l'activité scientifique et technique, ainsi que de leurs rapports avec la société sur le plan économique, social et culturel.

La Société exerce ses activités sous le nom d'INGENIUM - musées des sciences et de l'innovation du Canada. Elle gère trois établissements muséaux : le Musée des sciences et de la technologie du Canada, le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada et le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada. Les activités de la Société sont réparties en quatre activités complémentaires :

Préservation du patrimoine

Cette activité comprend la documentation, le catalogage, la conservation, la recherche historique, la bibliothèque et les services connexes.

Diffusion des connaissances

Cette activité comprend l'élaboration et l'entretien des expositions, les programmes d'interprétation et d'enseignement, de communication et de promotion, la diffusion sur le Web et les autres services aux visiteurs.

Services internes

Cette activité comprend les services de ressources humaines, des finances et de la gestion des installations, du développement d'entreprise et des activités commerciales, qui sont tous gérés centralement.

Installations

Cette activité comprend les frais de fonctionnement et d'entretien des immeubles qui appartiennent à la Société et de ceux qui sont loués, ainsi que les services de sécurité. Elle comprend également une partie considérable des charges d'amortissement étant donné que les acquisitions d'immobilisations se rapportent principalement aux installations de la Société.

Directive conformément à l'article 89 de la *Loi sur l'administration financière*

En juillet 2015, la société a reçu une instruction (C.P. 2015-1105) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales, et pour rendre compte de la mise en œuvre de cette instruction dans son prochain plan d'entreprise. Dans le but de rencontrer les exigences et de se conformer à la directive du Conseil du Trésor, la Société a révisé ses politiques, directives et pratiques concernant les voyages et les frais d'accueil. Celles-ci sont entrées en vigueur le 1^{er} avril 2016. Pendant l'exercice financier en cours, la Société a mis en place les exigences en matière de

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 septembre 2019

présentation de rapports et de divulgation proactive conformément aux instruments du Conseil du Trésor. Le rapport sur la mise en œuvre de l'instruction donnée a été inclus dans le Plan d'entreprise de 2018-2019 à 2022-2023.

2. Conventions comptables

Les conventions comptables importantes sont :

(a) Base de présentation

Ces états financiers ont été préparés en accordance avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public, applicables aux organismes gouvernementaux sans but lucratif. La Société a préparé les états financiers en appliquant la série 4200 du PSAS. La Société applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports pour les organismes sans but lucratif.

(b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les placements de la Société sont très liquides parce qu'ils sont remboursables sur demande sans préavis ni pénalité et sont limités à des placements à revenus fixes auprès d'institutions financières de renom qui sont des membres de l'Association Canadienne des Paiements, à des effets garantis par les gouvernements et à des effets commerciaux cotés A++ par la Société canadienne d'évaluation du crédit.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie affectés se présentent des crédits non utilisés et des contributions reportées des individus et des entreprises pour une fin déterminée.

(c) Créances

La Société établit une provision pour créances douteuses, qui reflète la baisse de valeur estimative des créances. La provision est basée sur les comptes clients et est déterminée en considérant les connaissances de la Société sur la situation financière de ses clients, l'âge des comptes clients, le climat politique et économique actuel, la concentration des clients, les normes de l'industrie et l'historique de recouvrement.

Les pertes sur créances sont comptabilisées dans l'état des résultats, dans les charges d'exploitation.

(d) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, alors que la valeur de réalisation nette est basée sur le prix de détail.

(e) Collection

La collection forme la plus grande part de l'actif de la Société, mais elle est comptabilisée à la valeur nominale de 1 000 \$ à l'état de la situation financière, vu les difficultés pratiques de lui attribuer une valeur significative.

Les objets de collection acquis par la Société sont comptabilisés comme charges dans l'exercice d'acquisition. Les objets donnés à la Société sont enregistrés comme actifs à leur valeur nominale.

(f) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées selon les méthodes suivantes. Les immobilisations corporelles dont la Société s'est portée acquéreur et qui lui appartiennent sont comptabilisées

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 septembre 2019

au coût et amorties sur leur durée de vie utile estimative. Les terrains et bâtiments appartenant au gouvernement du Canada et sous le contrôle de la Société sont comptabilisés à leur coût historique estimatif moins l'amortissement cumulé, dans le cas des bâtiments. Le coût historique estimatif net des bâtiments a été crédité aux apports reportés liés aux immobilisations et le coût historique estimatif des terrains a été crédité à l'actif net à titre d'investissement en immobilisations à l'état de la situation financière. Les terrains dont le coût historique ne peut pas être établi avec une certaine assurance sont comptabilisés à une valeur nominale et un montant correspondant est crédité à l'actif net. Les améliorations qui prolongent la vie utile ou le potentiel de service des bâtiments et des expositions sont capitalisées et comptabilisées au coût. Les améliorations aux bâtiments et aux expositions sont amorties sur la durée de vie utile des améliorations.

Lorsque les conditions indiquent qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société à fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs associés à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la diminution de la valeur de l'actif. La réduction de valeur nette est alors comptabilisée à titre de dépense dans l'état des résultats.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire fondé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations, selon la règle de la demi-année pendant l'exercice d'acquisition, comme suit :

Bâtiments	10 à 40 ans
Améliorations aux bâtiments	10 à 25 ans
Mobilier de bureau	5 à 12 ans
Logiciels	5 ans
Expositions permanentes	5 à 20 ans
Matériel	5 à 12 ans

Les sommes relatives aux projets d'immobilisations en cours sont virées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles lorsque le projet est achevé, et elles sont alors amorties conformément à la politique de la Société.

(g) Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

L'ensemble des employés de la Société participe au Régime de retraite de la fonction publique, un régime à prestations déterminées établi en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Les cotisations doivent être versées par les employés et la Société afin de couvrir les coûts liés au service courant. En vertu de la loi actuelle, la Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer d'autres cotisations en ce qui a trait aux services passés ou au déficit du régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées dans les dépenses de l'année où les services ont été rendus et représentent l'obligation totale des avantages sociaux futurs de la Société.

ii) Indemnités de départ et prestations de cessation d'emploi

Avant le 11 mai 2012, les employés avaient droit à des indemnités de départ, tel que prévu dans les conventions collectives et les conditions d'emploi. La Société a éliminé ces indemnités à compter du 11 mai, 2012 et les montants non-payés à la fin de l'exercice ont

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 septembre 2019

été comptabilisés à titre de courus et sont recalculé chaque année afin de prendre en considération les augmentations de salaire.

La Société continue de fournir des prestations de cessation d'emploi aux employés mis à pied. Les indemnités de départ et les prestations de cessation d'emploi ne sont pas capitalisées d'avance et ne détiennent donc aucun actif. Elles seront prélevées sur les crédits futurs.

iii) Congés de maladie

La Société accorde aux employés des congés de maladie qui s'accumulent, mais qui ne s'acquièrent pas. La Société comptabilise le coût des congés de maladies futurs au cours des périodes pendant lesquelles les employés rendent des services à la Société.

L'évaluation du passif est fondée sur la meilleure estimation de la direction de l'inflation, les taux d'actualisation, les données démographiques des employés et l'utilisation des congés de maladie des employés actifs.

(h) Constatation des produits

i) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde des fonds à la Société.

Les crédits parlementaires reçus pour l'achat des immobilisations amortissables, y compris les expositions dont la durée de vie utile est supérieure à un an, sont initialement comptabilisés comme apports reportés dans l'état de la situation financière. Quand un achat est effectué, la partie du crédit parlementaire utilisée pour effectuer l'achat est comptabilisée comme apports reportés liés aux immobilisations et est comptabilisée à titre de revenus selon la même méthode et pour les mêmes périodes que les immobilisations connexes acquises.

Les crédits parlementaires affectés à des dépenses précises sont reportés sur le bilan et comptabilisés à titre de revenus dans l'état des résultats pendant la période au cours de laquelle ces dépenses sont engagées.

Les crédits parlementaires qui ne sont pas affectés à une fin précise sont comptabilisés à titre de revenus dans l'état des résultats de la période pour laquelle le crédit parlementaire est autorisé.

ii) Fonctionnement

Les revenus découlant des activités des Musées comprennent les droits d'entrée et la vente de programmes, les ventes en boutique, la location des installations, les adhésions, les commandites, l'exploitation agricole et d'autres revenus. Ils sont constatés dans l'année au cours de laquelle la vente de produits est conclue ou au cours de laquelle les services sont fournis.

iii) Contributions

Les contributions provenant des commandites reçues pour l'acquisition et la conception des expositions dont la durée de vie utile est supérieure à un an sont d'abord comptabilisées à l'état de la situation financière à titre d'apports reportés (note 2). Lorsqu'un achat est effectué, la partie des commandites utilisée pour ce faire est inscrite à titre d'apports reportés liés aux immobilisations et comptabilisée à titre de revenus selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations connexes acquises.

Les apports affectés à l'externe à des fins précises sont reportés à l'état de la situation financière et comptabilisés à titre de revenus à l'état des résultats durant l'exercice au

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 septembre 2019

cours duquel les dépenses connexes sont comptabilisées et les exigences sont satisfaites.

Les contributions non restrictives sont comptabilisées à titre de revenus à l'état des résultats dès qu'elles sont reçues ou sont recevables, si le montant peut être raisonnablement estimé et si la rentrée est raisonnablement assurée.

Les apports en nature, lorsqu'ils sont utilisés dans le cours normal des activités de la Société et que celle-ci aurait eu à les acheter autrement, sont comptabilisés à leur juste valeur marchande estimée au moment de leur réception. Puisqu'il est difficile de déterminer leur juste valeur, les services fournis par les bénévoles et les autres entités liées, ainsi que les objets donnés à la collection (note 3) ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

iv) Produits d'intérêts

Les intérêts sont constatés et comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(i) Conversion de devises

Les opérations en devises étrangères sont converties en dollars canadiens en fonction du taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur au 30 septembre.

Les gains et les pertes réalisés découlant de la conversion de devises sont reportés dans l'état des résultats. Les gains sont reportés au titre de produits divers dans le tableau des produits d'exploitation et les pertes sont reportées au titre de charges diverses dans le tableau des charges.

(j) Actifs et passifs financiers

La Société classe les instruments financiers au moment de leur comptabilisation initiale en fonction des raisons pour lesquelles les actifs financiers ont été acquis ou les passifs ont été engagés. Tous les instruments financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur.

La juste valeur des instruments financiers à leur comptabilisation initiale correspond au prix de transaction, soit la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue. Suivant leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués par l'application du traitement comptable qui correspond à leur classement.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués au coût ou au coût amorti. Les actifs financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, ainsi que les créances. Les passifs financiers comprennent l'avance à long terme, ainsi que les créditeurs et les charges à payer.

(k) Opérations entre apparentés

i) Opérations entre entités

Les opérations interentités sont des opérations entre des entités contrôlées par des capitaux communs. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées en chiffres bruts et sont évaluées à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- Les opérations interentités sont évaluées à la valeur d'échange lorsqu'elles sont effectuées conformément à des conditions semblables à celles qui seraient adoptées si les entités n'avaient pas de lien de dépendance, ou lorsque le coût payé est récupéré.
- Les biens et services reçus sans frais entre les entités contrôlées par des capitaux communs ne

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 septembre 2019

sont pas comptabilisés.

ii) Autres opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

l) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles si certains événements futurs incertains surviennent ou ne surviennent pas. S'il est probable que l'événement futur survienne ou ne survienne pas et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes aux états financiers.

(m) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public, applicables aux organismes gouvernementaux sans but lucratif, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des produits et des charges présentés dans les états financiers de l'exercice.

Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont les charges à payer, la provision pour créances douteuses, les avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Les résultats réels pourraient différer grandement des estimations. Ces estimations sont examinées annuellement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont inscrits dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. Collection

Une partie de la mission de la Société est de « promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques [...] ». Cette collection représente l'actif principal de la Société et est répartie entre les secteurs suivants :

- les communications;
- les ressources non renouvelables et le design industriel;
- les ressources naturelles;
- les sciences physiques et la médecine;
- les ressources renouvelables, qui comprennent l'agriculture et la foresterie;
- les instruments, outils et systèmes ayant des applications directes en mathématiques, en chimie, en physique, ainsi qu'en astronomie, astrophysique, météorologie, arpentage et cartographie, et technologies de l'information;
- les transports: terrestre, maritime, aérien et spatial.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 septembre 2019

4. Avance à long-terme

De 2008 à 2010, la Société a reçu des fonds du Secrétariat du Conseil du Trésor pour construire des salles de classe, des aires de vente au détail et un auditorium au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada.

<i>(en milliers de dollars)</i>	2019	2018
Financement pour la construction d'Installations génératrices de profit	4 208 \$	4 208 \$
	4 208 \$	4 208 \$

La Société a reçu les fonds sur la prémisses qu'un mécanisme de remboursement sera établi. Toutefois le remboursement des fonds pour la construction d'installations génératrices de profit n'était pas prévu avant 25 ans après le début du projet. Au 30 septembre 2019, un mécanisme de remboursement doit encore être établi pour la construction d'installations génératrices de profit. La Société n'a pas d'intérêt à payer sur cette avance de fonds.

5. Crédits parlementaires

<i>(en milliers de dollars)</i>	2019	2018
Budget principal des dépenses d'exploitation et d'immobilisations	15 411 \$	15 207 \$
	15 411	15 207
Crédits parlementaires approuvés au cours de l'exercice pour des dépenses d'acquisition d'immobilisations au cours d'exercice ultérieurs	13 940	46 135
Montants utilisés pour l'acquisition d'immobilisations amortissables	(11 826)	(46 275)
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	3 540	3 556
Crédits parlementaires	19 303 \$	17 198 \$

6. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, la Société est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés comprennent également les membres clés de la direction qui possèdent l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la Société, c'est-à-dire l'équipe de la haute direction, tous les membres du conseil d'administration et les membres de leur famille immédiate. À l'exception des opérations décrites ci-dessous, la Société réalise des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions qu'avec des parties non apparentées. Ces opérations sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Au cours de l'année, la Société a obtenu des services réalisés sans frais par Agriculture et Agroalimentaire Canada et par le Bureau du vérificateur général du Canada. Le bail pour la l

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 septembre 2019

location des bâtiments du Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada sur le site de la Ferme expérimentale centrale et les services d'audit ont été assurés sans frais, et ne sont pas présentés dans l'état des opérations de la Société.

La Société est également liée à d'autres entités en raison de l'influence considérable qu'elle exerce sur ces organisations. Les opérations entre apparentés avec la Fondation (note 7) et l'Aéroclub Rockcliffe (note 8) sont présentées ailleurs dans ces états financiers.

7. Fondation de la Société des musées de sciences et technologies du Canada

La Fondation de la Société des musées de sciences et technologies du Canada (la Fondation) a été constituée le 14 novembre 2007 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* et est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* depuis le 1^{er} avril 2008. C'est une entité juridique distincte du Musée national des sciences et de la technologie, et tous les fonds qui seront recueillis par la Fondation seront destinés aux projets déterminés par la Fondation.

8. Aéroclub Rockcliffe

L'Aéroclub Rockcliffe (Rockcliffe Flying Club, RFC) est une organisation à but non-lucratif qui a pour objectif d'offrir des cours de pilotage reconnue par Transports Canada à ses membres et fournir des avions à ses membres pour des fins récréatives. Le RFC gère l'aéroport de Rockcliffe, qui est la propriété de la Société des musées de sciences et technologies du Canada et qui est situé sur le terrain du Musée de l'aviation et de l'espace du Canada. La Société a un intérêt économique dans le RFC en raison des importantes ressources fournies à l'Aéroclub en échange de l'entretien des lieux. La Société permet au RFC d'utiliser l'aéroport sans frais en échange de l'exploitation et de l'entretien des pistes, des voies de circulation, des aires de trafic, des terrains, des stationnements et de la voie d'accès. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des services reçus ou des services offerts, l'opération n'est pas comptabilisée dans les présents états financiers.

9. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société fait l'objet de diverses réclamations ou actions judiciaires. Dans la mesure où il est probable que l'événement futur survienne ou ne survienne pas et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge est consignée dans les états financiers de la Société. Au 30 septembre 2019, aucune provision n'a été comptabilisée suite à l'évaluation par la Société et le cabinet juridique externe des passifs éventuels (2018 - aucune provision). L'effet éventuel du règlement de ces litiges sera comptabilisé lorsqu'il pourra être déterminé. Au 30 septembre 2019, la Société n'a pas d'actif éventuel à présenter.

TABLEAU 1: TABLEAU DES PRODUITS D'EXPLOITATION ET DES CONTRIBUTIONS (non vérifié)

pour le trimestre terminé le 30 septembre

Produits d'exploitations

<i>(en milliers de dollars)</i>	T2	T2	ACJ	ACJ
	2019	2018	2019	2018
Droits d'entrée et programmes				
Sciences et technologie	1 295 \$	1 846 \$	2 024 \$	2 795 \$
Aviation et espace	350	391	612	615
Agriculture et alimentation	513	529	815	757
Ventes dans les boutiques	472	494	809	839
Location des installations et concessions	100	209	303	385
Stationnement	251	434	505	765
Adhésion	291	414	599	780
Activités de la Ferme	92	88	197	168
Expériences thématiques	43	43	60	50
Autres Produits	268	143	505	324
TOTAL	3 675 \$	4 591 \$	6 429 \$	7 478 \$

\$

Contributions

<i>(en milliers de dollars)</i>	T2	T2	ACJ	ACJ
	2019	2018	2019	2018
Subventions et commandites	388 \$	406 \$	869 \$	646 \$
Autre contributions de la Société et des individus	-	59	4	192
Contributions de la Fondation	52	111	52	111
TOTAL	440 \$	576 \$	925 \$	949 \$

TABLEAU 2: TABLEAU DES CHARGES (non vérifié)

pour le trimestre terminé le 30 septembre

(en milliers de dollars)	T2		T2		ACJ		ACJ	
	2019		2018		2019		2018	
Coûts du personnel	6 321	\$	6 421	\$	12 355	\$	12 223	\$
Amortissement des immobilisations	1 974		1 937		3 947		3 873	
Conception et affichage	456		537		994		1 085	
Services professionnels et spéciaux	803		546		1 760		1 185	
Impôt foncier	485		571		1 067		1 100	
Loyer d'immeubles	513		532		1 029		708	
Frais de gestion immobilière	535		570		1 027		677	
Services Publics	358		323		899		1 087	
Matériaux et fournitures	390		321		1 584		1 305	
Réparation et entretien des bâtiments	617		133		902		533	
Services de protection	338		260		640		540	
Boutiques et commercialisation des produits	229		233		390		394	
Publicité	289		199		497		394	
Réparation et entretien du matériel	91		133		147		138	
Charge divers	68		162		115		84	
Déplacements	62		59		149		314	
Fret, messageries et camionnage	50		32		96		70	
Communication	68		80		122		115	
Publication	25		45		86		195	
Fourniture et matériel de bureau	35		36		86		109	
Location de matériel	36		20		54		39	
Acquisition d'objets pour la collection	0		3		0		9	
Livres	5		4		9		10	
Total	13 748	\$	13 342	\$	27 955	\$	26 187	\$